

Principal Organe de gestion de la Coopération Espagnole, l'Agence Espagnole pour la Coopération Internationale au Développement (AECID) est orientée vers la lutte contre la pauvreté et le développement humain durable. L'AECID est née en 1988 pour favoriser le plein exercice du développement, conçu comme un droit humain fondamental, avec la lutte contre la pauvreté faisant partie du processus de construction de ce même droit.



Creation de richesse et la souveraineté alimentaire dans la Région de Sikasso à travers le développement des marchés locaux et de la capacité de transformation locale de l'anacarde

Le Mali est un pays prioritaire pour la Coopération Espagnole et l'engagement à accompagner le Mali est à long terme. L'Agence Espagnole pour la Coopération Internationale au Développement (AECID) a ouvert son bureau au Mali en 2008, bien que ses activités aient commencé depuis 2006.

La Coopération Espagnole a intervenu dans de nombreux secteurs, mais depuis 2010 elle a concentré ses domaines d'intervention au Mali, principalement: le Développement Rural et la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle; ainsi que la Santé et la Santé Sexuelle et de la Reproduction. L'action humanitaire a une place spécifique aussi dans la période actuelle du pays.

Dans le domaine du développement rural et la sécurité alimentaire et nutritionnelle, la Coopération Espagnole accorde une attention spéciale à l'irrigation, l'agriculture familiale et l'intégration des producteurs dans les chaînes de valeur. Les interventions de L'AECID visent à:

- Contribuer à la disponibilité et accessibilité d'aliments, par l'augmentation, l'intensification et la diversification des productions agricoles, grâce à l'amélioration, la mise en valeur et la diffusion de systèmes d'irrigation et de production agricole durable avec des techniques économes, innovatrices et adaptées localement,
- Contribuer à l'intégration effective des producteurs dans les chaînes de valeur, par le soutien à la création et à la professionnalisation des unités collectives de production, transformation et commercialisation des produits agricoles, par l'amélioration de l'organisation paysanne et l'appui à la structuration des interprofessions agricoles (ex : anacarde)
- Contribuer au renforcement des capacités de résilience des populations et des institutions de développement national dans le but d'améliorer la détection précoce et d'accélérer des actions d'atténuation et de prévention des crises alimentaires,
- Contribuer à l'autonomisation des femmes rurales en tant que génératrices de revenus avec un contrôle sur les ressources productives et les processus décisionnels.



PROJET CTARS Commercialisation Transformation de l'Anacarde dans la Région de Sikasso

Tél.: 00223 21 65 19 90
Email: ctars2010@gmail.com

Rue 127 • Porte 104
B.P. 104 Heremakono Bougouni
République du Mali



Le projet **CTARS** un atout pour la filière **anacarde** au Mali

INTRODUCTION

Ce projet, première initiative de l'AECID au développement agricole de la région de Sikasso, a une durée de cinq ans constituée de deux phases. La phase I ou phase de commercialisation et la phase II ou phase de transformation.

Le projet est financé par une subvention d'Etat du Royaume d'Espagne à travers l'Agence Espagnole de la Coopération Internationale pour le Développement (AECID) et il est exécuté par l'entreprise publique espagnole TRAGSA, et se trouve sous la tutelle du Ministère du Développement Rural, à travers la DNA (Direction Nationale de l'Agriculture).

OBJECTIF GLOBAL

Creation de richesse et la souveraineté alimentaire dans la Région de Sikasso a travers le développement des marchés locaux et de la capacité de transformation locale de l'anacarde

Objectifs Spécifiques

OS 1: Amélioration des revenus des producteurs d'anacarde à travers l'organisation du circuit de commercialisation de la noix brute de cajou.

OS 2: Création de richesse locale et de souveraineté alimentaire à travers l'amélioration de la capacité de transformation de la région pour la vente locale et nationale.

RÉSULTATS ATTENDUS

- R 1.1** Réalisation par les producteurs des ventes groupées et formalisation de quantités appréciables de noix.
- R 1.2** Connaissance des acteurs de la chaîne de commercialisation et des opportunités du marché.
- R 1.3** Connaissance et diffusion des données du secteur.
- R 1.4** Renforcement des liens horizontaux entre les acteurs de la chaîne.
- R 1.5** Systèmes de conditionnement de la noix améliorés.
- R 2.1** Transformation des produits de l'anacarde (noix et pomme) par les groupes de producteurs/transformateurs.
- R 2.2** Consommation de l'anacarde et de ses sous-produits sur les marchés locaux et nationaux augmente.

PRINCIPALES ACTIVITÉS

- Renforcement de capacités et appui conseil aux coopératives de producteurs (producteurs, commerçants et transformatrices d'anacarde, artisans, services techniques de l'agriculture).
- Construction et équipement des centres d'approvisionnement et des unités de transformation d'anacarde.
- Organisation de la vente groupée d'anacarde.
- Organisation et mise en relation des acteurs de la filière anacarde.
- Inventaire des plantations d'anacarde et diffusion des données sur la filière.
- Promotion de la consommation de l'anacarde et des sous-produits et de son importance nutritionnelle.

ZONE D'INTERVENTION DU PROJET

Cercles de Bougouni, Kolondiéba et Yanfolila (Région de Sikasso).

BÉNÉFICIERES DIRECTS

Paysans producteurs d'anacarde des principales zones de production de Sikasso.

Femmes paysannes des zones de production d'anacarde.

Jeunes membres paysans des "troupes" culturelles rurales.

Commerçants des zones de production d'anacarde.

Agents de vulgarisation agricole des services techniques d'agriculture des zones de production.

Artisans locaux.

